

C. PCT 1486

Le 30 novembre 2016

Madame,
Monsieur,

Nombre de mots dans les abrégés et les dessins figurant sur la page de couverture

1. La présente circulaire est adressée à votre office en sa qualité d'office récepteur, d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international ou d'office désigné ou élu en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Elle est également adressée à certaines organisations non gouvernementales représentant les utilisateurs du système du PCT.

Rappel

2. À sa neuvième session tenue à Genève du 17 au 20 mai 2016, le Groupe de travail du PCT a examiné un document de travail intitulé "Nombre de mots dans les abrégés et les dessins figurant sur la page de couverture" (document PCT/WG/9/16). Ce document de travail indique qu'une grande partie des demandes internationales publiées contiennent des abrégés dont la longueur dépasse largement les limites recommandées et dont le dessin choisi pour la page de couverture de la demande internationale publiée comporte un volume considérable de mots. Cette situation entraîne une augmentation des coûts de traduction et de traitement et soulève la question de savoir si l'abrégé et le dessin publiés sur la page de couverture contribuent de manière optimale à l'efficacité de la recherche.

3. L'objectif de l'abrégé, énoncé à la règle 8.3, est le suivant :

“L'abrégé doit être rédigé de manière à pouvoir servir efficacement d'instrument de sélection aux fins de la recherche dans le domaine technique particulier, spécialement en aidant le scientifique, l'ingénieur ou le chercheur quant à la question de savoir s'il y a lieu de consulter la demande internationale elle-même”.

4. Le document établi par le groupe de travail demandait aux offices et aux groupes d'utilisateurs de formuler des observations sur la question de savoir si la qualité des abrégés (y compris des dessins accompagnant les abrégés) suffisait en général à satisfaire aux objectifs susmentionnés, ainsi que sur différentes questions visant à améliorer la qualité ou à réduire les coûts.

5. Les délibérations sur cette proposition et la suite que le groupe de travail est convenu de lui donner font l'objet des paragraphes 110 à 116, reproduits ci-après, du Résumé présenté par le président de la session (document PCT/WG/9/27) :

“110. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document PCT/WG/9/16.

“111. Plusieurs délégations représentant des offices agissant en qualité d'administration chargée de la recherche internationale ont déclaré que le contenu et la qualité de l'abrégé et le choix du dessin qui l'accompagne étaient en dernier ressort de la responsabilité de l'administration chargée de la recherche internationale et que les administrations devaient veiller à ce qu'ils respectent les normes appropriées et, si possible, sélectionner des dessins sans trop de texte.

“112. Plusieurs délégations ont confirmé qu'il était relativement difficile pour les déposants et pour les offices de déterminer si la longueur des abrégés établis dans des langues autres que l'anglais respectait le principe énoncé à la règle 8.1.b) et ont indiqué que des précisions à cet égard seraient utiles. Une délégation a fait remarquer qu'il n'y avait pas de preuve directe du lien entre le nombre de mots dans les abrégés et la qualité, et que la différence des caractères dans les différentes langues devrait être prise en compte. Les délégations ont rappelé qu'il importait de garder à l'esprit que le critère de 'cinquante à cent cinquante mots' était seulement indicatif et que, dans certains cas, des abrégés plus courts ou plus longs pouvaient être justifiés et d'une qualité élevée. En revanche, une délégation a suggéré que les offices récepteurs pourraient appliquer une limite stricte et exiger du déposant qu'il corrige l'abrégé si celui-ci n'entrait pas dans la fourchette établie pour chaque langue. Une autre délégation a déclaré qu'une approche aussi restrictive n'était pas souhaitable.

“113. De nombreuses délégations ont fait observer que les méthodes de recherche avaient considérablement évolué depuis la rédaction de la règle 8. Plusieurs délégations ont indiqué que leur office s'appuyait principalement sur la recherche en texte intégral avec fonctions de surbrillance et de traduction automatique et utilisaient peu les abrégés aux fins de la recherche. Néanmoins, d'autres offices et certains utilisateurs de l'information en matière de brevets utilisaient intensivement les abrégés pour la recherche, d'autant que les moteurs de recherche librement accessibles à de nombreux utilisateurs étaient moins perfectionnés que les outils utilisés par les examinateurs et les autres professionnels. Il importait donc de bien comprendre les besoins de tous les utilisateurs de l'abrégé et du dessin qui l'accompagne pour déterminer le contenu et le niveau de qualité appropriés.

/...

“114. Une délégation a suggéré qu’une approche moins rigoureuse pourrait s’imposer pour la traduction du texte figurant dans les dessins dans certains cas. Par exemple, à l’heure actuelle, les demandes déposées en allemand comprenaient parfois des dessins avec du texte en anglais que l’office récepteur exigeait de remplacer par des traductions en allemand et que le Bureau international pouvait retraduire en anglais par la suite. Dans certains cas peut-être, les termes techniques en anglais figurant dans les dessins pouvaient être appropriés pour toutes les langues.

“115. En réponse à la demande d’une délégation, le Bureau international a confirmé que le texte dans les dessins accompagnant l’abrégé était actuellement mis à disposition au format image uniquement et non sous forme se prêtant à la recherche, à la fois dans la langue originale et dans la langue de toute traduction.

“116. Le groupe de travail est convenu que le Bureau international devrait publier une circulaire pour recueillir des informations plus détaillées sur les questions exposées au paragraphe 23 du document PCT/WG/9/16, notamment de la part des offices désignés et des représentants des déposants et des utilisateurs de l’information en matière de brevets, afin de contribuer aux discussions de la prochaine Réunion des administrations internationales.”

Répartition du nombre de mots

6. Le document PCT/WG/9/16 donnait un aperçu du nombre de mots contenus dans les abrégés et les dessins et faisait état d’écarts importants selon la langue de publication. Ces écarts étaient prévisibles du fait que la longueur recommandée de l’abrégé est définie sur la base du nombre de mots que contiendra l’abrégé après sa traduction en anglais, chose que le déposant ou l’administration chargée de la recherche internationale peut difficilement déterminer de manière fiable. L’annexe I de cette circulaire présente des données supplémentaires indiquant les écarts par secteur de la technologie et par administration chargée de la recherche internationale.

7. Les graphiques indiquant la répartition de la longueur des abrégés par administration chargée de la recherche internationale montrent des variations soudaines autour de la limite de 150 mots chez certaines administrations utilisant principalement l’anglais comme langue de travail. Cette variation n’est pas aussi importante chez les autres administrations utilisant principalement l’anglais comme langue de travail ou d’une manière générale pour les publications en anglais, ce qui laisse penser que ces administrations vérifient la longueur des abrégés et encouragent leurs examinateurs à modifier les abrégés trop longs.

8. Sans surprise, les graphiques indiquant la répartition de la longueur des abrégés et du nombre de mots dans les dessins par secteur de la technologie font état d’écarts très importants selon l’objet de la demande. En règle générale, les demandes dans le secteur de la chimie contiennent des abrégés beaucoup plus courts que les autres demandes (même si les formules chimiques pouvant éventuellement figurer dans l’abrégé n’entrent pas dans le décompte des mots). Les demandes dans le secteur de l’électrotechnique sont beaucoup plus susceptibles que les autres demandes de contenir un nombre élevé de mots dans le dessin choisi pour accompagner l’abrégé. Selon une analyse plus approfondie¹, les écarts entre les différents domaines techniques de ces secteurs sont généralement beaucoup moins importants, sauf entre les domaines de l’électrotechnique, dans lesquels les inventions sont généralement représentées, ou non, sous forme d’organigrammes.

/...

¹

Disponible sur le site Web de l’OMPI à l’adresse <http://www.wipo.int/pct/fr/circulars/index.html>.

Effets du nombre de mots sur la publication et les vues de la base de données

9. Il va de soi que le nombre de mots dans les abrégés n'est pas un indicateur direct de la qualité, car certaines inventions peuvent parfaitement être décrites en quelques mots, tandis que d'autres nécessitent une longue description. Cependant, outre les coûts liés à la traduction de longs abrégés et les coûts administratifs liés à l'établissement de dessins traduits, on constate que la proportion de demandes dont le nombre de mots dépasse les limites recommandées est élevée, ce qui laisse penser qu'un nombre trop élevé de mots peut poser des difficultés en termes de présentation et réduire l'utilité des informations. À moins que ces informations soient mises à disposition dans des formats exploitables et effectivement utilisées, les coûts liés à la traduction et aux tâches administratives connexes sont difficilement justifiables.

10. Les abrégés et les dessins qui les accompagnent sont mis à disposition dans plusieurs formats. Ils apparaissent sous forme imprimée, en anglais et dans la langue de publication, sur la page de couverture de la demande internationale publiée. Ils apparaissent dans PATENTSCOPE en français, en anglais et dans la langue de publication. Le texte de l'abrégé se prête aux recherches, mais pas le texte figurant dans le dessin. Les abrégés et les dessins qui les accompagnent sont mis à la disposition des offices nationaux et des fournisseurs d'information en matière de brevets pour qu'ils les utilisent dans d'autres systèmes, et d'autres difficultés peuvent se poser selon la façon dont ces informations sont utilisées.

./ 11. L'annexe II de la présente circulaire reproduit les exemples d'abrégés et de dessins accompagnant les abrégés sur la page de couverture de la demande internationale publiée figurant à l'annexe du document PCT/WG/9/16. Ces exemples couvrent un large éventail de langues de publication et des volumes variables de mots. Ils sont tirés de la page de couverture d'un échantillon de demandes internationales publiées et sont présentés approximativement dans leurs dimensions d'origine. Ils ont été choisis de façon aléatoire parmi des publications présentant certaines caractéristiques, dans le but de montrer la lisibilité des informations dans différents cas, plutôt que pour présenter à nouveau des exemples d'abrégés de bonne ou de mauvaise qualité.

Questions à l'examen

12. Le Bureau international saurait gré aux offices (y compris en leur qualité d'offices récepteurs et d'offices désignés) et aux groupes d'utilisateurs, de formuler des observations sur les questions suivantes concernant les abrégés et les dessins qui les accompagnent. L'objectif est de déterminer plus précisément quels sont les besoins des différents utilisateurs d'abrégés et de recenser les domaines dans lesquels des travaux plus poussés s'imposent pour améliorer la qualité des abrégés et, si possible, réduire les coûts de traduction et de traitement.

13. Il est proposé d'examiner en particulier les questions ci-après, exposées en grande partie au paragraphe 23 du document PCT/WG/9/16 :

- a) La qualité des abrégés suffit-elle généralement à satisfaire à l'objectif énoncé à la règle 8.3?
- b) La longueur de l'abrégé donne-t-elle des indications pertinentes quant à son utilité probable et, dans l'affirmative, conviendrait-il de mettre en place des systèmes permettant de renvoyer pour confirmation ou ajustement les cas ne se conformant pas aux recommandations?

/...

- c) Un dessin contenant un gros volume de mots présente-t-il une utilité en tant qu'élément accompagnant l'abrégé aux fins énoncées à la règle 8.3 si, comme c'est le cas actuellement, le texte traduit figure à côté et est assorti de lettres et de numéros de référence permettant de l'associer avec le texte pertinent figurant dans le dessin dans la langue d'origine?
- d) Les abrégés sont-ils encore utilisés de la même manière aux fins de la recherche et de la consultation que lorsque les règles du règlement d'exécution du PCT ont été élaborées?
- e) Les versions en français des dessins figurant sur la page de couverture sont-elles utilisées de manière significative en rapport avec les demandes internationales publiées dans les autres langues?
- f) Qu'est-ce qui pourrait être fait pour encourager les déposants à déposer des abrégés de meilleure qualité et des dessins contenant le minimum absolu de texte?
- g) Faudrait-il prévoir des systèmes spéciaux pour mieux gérer les organigrammes et toute autre forme de "dessin" susceptible de contenir un gros volume de mots?
- h) Les réponses à ces questions varient-elles sensiblement en fonction du domaine technique, de la langue ou de tout autre élément?
- i) Quelle réflexion supplémentaire pourrait-il être nécessaire de mener afin de comprendre le problème et de lui trouver une solution satisfaisante?

Réponses à la présente circulaire

14. Le Bureau international souhaite recueillir des observations sur les questions soulevées au paragraphe 13 ci-dessus.

15. Les réponses devront être adressées, de préférence par courrier électronique, à M. Claus Matthes, directeur principal du Département des affaires juridiques et internationales du PCT (mél. : claus.matthes@wipo.int; tlcp. : (+41 22) 338 7150; tél. : (+41 22) 338 9809) d'ici le 31 décembre 2016. Les résultats seront utilisés afin de faciliter les discussions de la Réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT et au sein du Groupe de travail du PCT.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



John Sandage
Vice-directeur général

ANNEXE I

**DONNÉES RELATIVES À LA LONGUEUR DE L'ABRÉGÉ
ET AU NOMBRE DE MOTS DANS LES DESSINS ACCOMPAGNANT LES ABRÉGÉS**

NOTE SUR LA METHODE APPLIQUEE

1. Les données présentées ci-après sont le résultat d'une analyse des abrégés et des dessins accompagnant ces brevets figurant dans les demandes internationales publiées au cours des six premiers mois de 2015, à l'exception des cas dans lesquels une déclaration a été faite selon l'article 7.2)a) indiquant qu'aucun rapport de recherche internationale ne serait établi et aucun abrégé n'a été établi (les cas dans lesquels une telle déclaration a été faite sont pris en considération lorsqu'un abrégé a été établi).

2. La longueur des abrégés est déterminée sur la base de l'abrégé en anglais ou de l'abrégé tel qu'il a été traduit en anglais.

3. Le nombre de mots dans les dessins est déterminé sur la base du nombre de mots inscrit dans la base de données du Bureau international pour la version anglaise du dessin ou, lorsque ces informations ne sont pas disponibles, pour la version française du dessin (pour la plupart des dessins qui sont à l'origine en anglais, les mots ne sont pas transcrits dans la base de données en anglais et seul le texte de la traduction française est disponible). Ce nombre est souvent légèrement plus élevé que le nombre réel de mots dans le dessin original (ou l'équivalent anglais), car il inclut également en tant que mots les lettres et numéros de références que le Bureau international a dû ajouter pour associer le texte à la partie correspondante du dessin.

4. Le secteur de la technologie (et le domaine, pour les données détaillées disponibles sur le site Web de l'OMPI) pour une demande internationale en particulier est déterminé compte tenu des valeurs qui figurent dans la table de concordance CIB – technologie publiée par l'OMPI pour le premier code CIB qui figure sur la demande. Aucun comptage partiel n'est effectué pour les demandes internationales comprenant des codes CIB couvrant plusieurs secteurs et domaines.

PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LA LONGUEUR DE L'ABREGE

Tableau 1 : échantillon total

Nombre total dans l'échantillon	Pourcentage < 50 mots	Pourcentage > 150 mots	Nombre moyen de mots	Nombre minimum de mots	Nombre médian de mots	Nombre maximum de mots
112 931	7,2	25,5	122,8	5	120	720

Tableau 2 : par administration chargée de la recherche internationale

Administration chargée de la recherche internationale	Nombre traité par l'administration chargée de la recherche internationale	Pourcentage < 50 mots	Pourcentage > 150 mots	Nombre moyen de mots	Nombre minimum de mots	Nombre médian de mots	Nombre maximum de mots
EP	42 766	9,4	22,9	118,9	5	115	669
JP	21 969	2,1	38,5	137,8	14	136	461
KR	16 194	8,0	14,1	111,6	11	106	720
CN	14 167	2,9	47,1	147,1	8	148	441
US	10 669	12,7	1,7	96,5	8	98	353
AU	1 450	11,5	12,7	101,4	9	97	375
RU	1 368	8,8	30,5	131,7	6	131	584
CA	1 242	8,1	8,3	106,3	15	108,5	309
SE	763	3,1	37,0	140,0	27	135	619
ES	742	6,2	16,6	115,4	16	116	379
IL	522	13,8	8,2	102,6	18	101	373
FI	292	3,1	22,3	121,2	24	114	334
BR	278	7,2	28,8	127,7	25	116	501
IN	253	24,9	7,1	94,9	11	91	444
XN	117	3,4	41,9	140,3	25	138	344
AT	113	6,2	32,7	129,9	24	129	295
CL	25	4,0	28,0	126,2	48	124	226
EG	1	0,0	100,0	179,0	179	179	179

Tableau 3 : par secteur de la technologie

Secteur	Nombre dans le secteur	Pourcentage < 50 mots	Pourcentage > 150 mots	Nombre moyen de mots	Nombre minimum de mots	Nombre médian de mots	Nombre maximum de mots
Électrotechnique	38 574	2,9	26,3	128,4	5	127	545
Chimie	25 578	19,6	14,3	96,4	6	88	669
Mécanique	22 546	3,8	33,8	135,4	7	132	720
Instruments	17 806	4,7	28,0	128,9	7	127	637
Autres domaines	8 427	4,1	28,0	130,7	6	125	691

Tableau 4 : par langue de publication

Langue de publication	Nombre dans la langue de publication	Pourcentage < 50 mots	Pourcentage > 150 mots	Nombre moyen de mots	Nombre minimum de mots	Nombre médian de mots	Nombre maximum de mots
EN	58 694	10,9	11,6	106,8	5	105	636
JA	21 489	2,0	39,1	138,4	14	137	461
ZH	11 825	1,6	54,1	154,3	14	156	441
DE	9 247	6,1	39,1	138,9	11	132	669
KO	6 170	5,8	30,5	130,2	12	118	720
FR	3 753	4,4	28,4	126,8	7	126	452
ES	897	5,8	17,5	116,8	16	118	379
RU	558	2,0	62,4	170,4	22	172	584

Langue de publication	Nombre dans la langue de publication	Pourcentage < 50 mots	Pourcentage > 150 mots	Nombre moyen de mots	Nombre minimum de mots	Nombre médian de mots	Nombre maximum de mots
PT	296	6,1	28,4	129,1	25	117,5	501
AR	2	0,0	50,0	224,5	111	224,5	338

PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LE NOMBRE DE MOTS DANS LES DESSINS

Tableau 5 : échantillon total

Nombre total dans l'échantillon	Pourcentage avec des mots dans le titre	Pourcentage > 10 mots	Pourcentage > 100 mots	Nombre moyen de mots	Nombre maximum de mots
112 931	31,3	31,3	3,7	17,1	609

Tableau 6 : par administration chargée de la recherche internationale

Administration chargée de la recherche internationale	Nombre traité par l'administration chargée de la recherche internationale	Pourcentage avec des mots dans le titre	Pourcentage > 10 mots	Pourcentage > 100 mots	Nombre moyen de mots	Nombre maximum de mots
EP	42 766	20,9	20,9	2,1	10,8	609
JP	21 969	32,5	32,5	1,5	14,4	301
KR	16 194	40,2	40,2	3,4	19,7	479
CN	14 167	49,6	49,6	13,5	39,1	564
US	10 669	38,0	38,0	3,2	18,4	545
AU	1 450	24,5	24,5	2,3	11,7	250
RU	1 368	19,3	19,3	1,5	9,6	301
CA	1 242	33,6	33,6	3,1	16,6	502
SE	763	24,4	24,4	2,5	13,4	190
ES	742	6,7	6,7	0,0	2,6	87
IL	522	30,8	30,8	1,5	13,9	248
FI	292	31,2	31,2	6,5	18,7	238
BR	278	10,1	10,1	0,7	5,3	303
IN	253	20,9	20,9	2,8	13,5	461
XN	117	9,4	9,4	1,7	7,2	240
AT	113	13,3	13,3	0,0	5,9	87
CL	25	20,0	20,0	0,0	4,2	39
EG	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0

Tableau 7 : par secteur de la technologie

Secteur	Nombre dans le secteur	Pourcentage avec des mots dans le titre	Pourcentage > 10 mots	Pourcentage > 100 mots	Nombre moyen de mots	Nombre maximum de mots
Électrotechnique	38 574	57,1	57,1	8,6	34,7	564
Chimie	25 578	19,3	19,3	0,7	7,2	609
Mécanique	22 546	12,4	12,4	0,9	5,8	574
Instruments	17 806	26,5	26,5	2,2	13,0	461
Autres domaines	8 427	10,3	10,3	0,9	5,3	375

Tableau 8 : par langue de publication

Langue de publication	Nombre dans la langue de publication	Pourcentage des mots dans le titre	Pourcentage > 10 mots	Pourcentage > 100 mots	Nombre moyen de mots	Nombre maximum de mots
EN	58 694	33,7	33,7	3,9	18,2	574
JA	21 489	32,2	32,2	1,4	14,1	301
ZH	11 825	46,6	46,6	12,6	36,6	564
DE	9 247	3,6	3,6	0,1	1,5	193
KO	6 170	38,6	38,6	1,5	15,6	288
FR	3 753	6,7	6,7	0,4	3,0	609
ES	897	6,9	6,9	0,1	2,8	140
RU	558	5,0	5,0	0,9	3,1	142
PT	296	9,8	9,8	0,7	5,0	303
AR	2	0,0	0,0	0,0	0,0	0

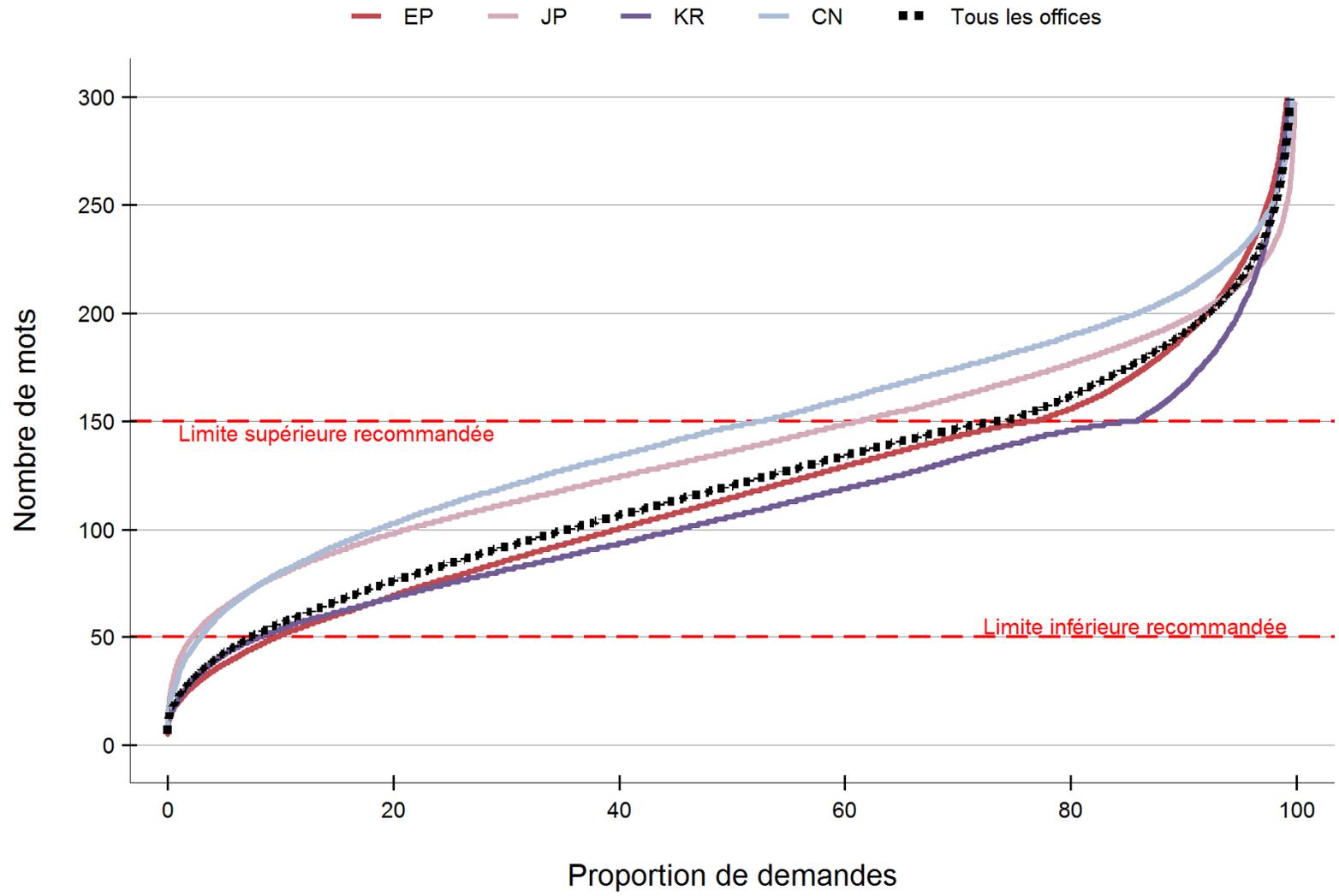
REPARTITION DE LA LONGUEUR DES ABREGES ET DU NOMBRE DE MOTS DANS LES DESSINS

5. Dans les graphiques correspondant à la répartition de la longueur des abrégés et du nombre de mots dans les dessins selon les différentes catégories, la ligne indique le total cumulé des proportions, ce qui signifie que chaque point sur une ligne indique la proportion de demandes internationale dans la catégorie correspondante pour laquelle le nombre de mots dans l'abrégé ou dans le dessin est inférieur ou égal au nombre indiqué.

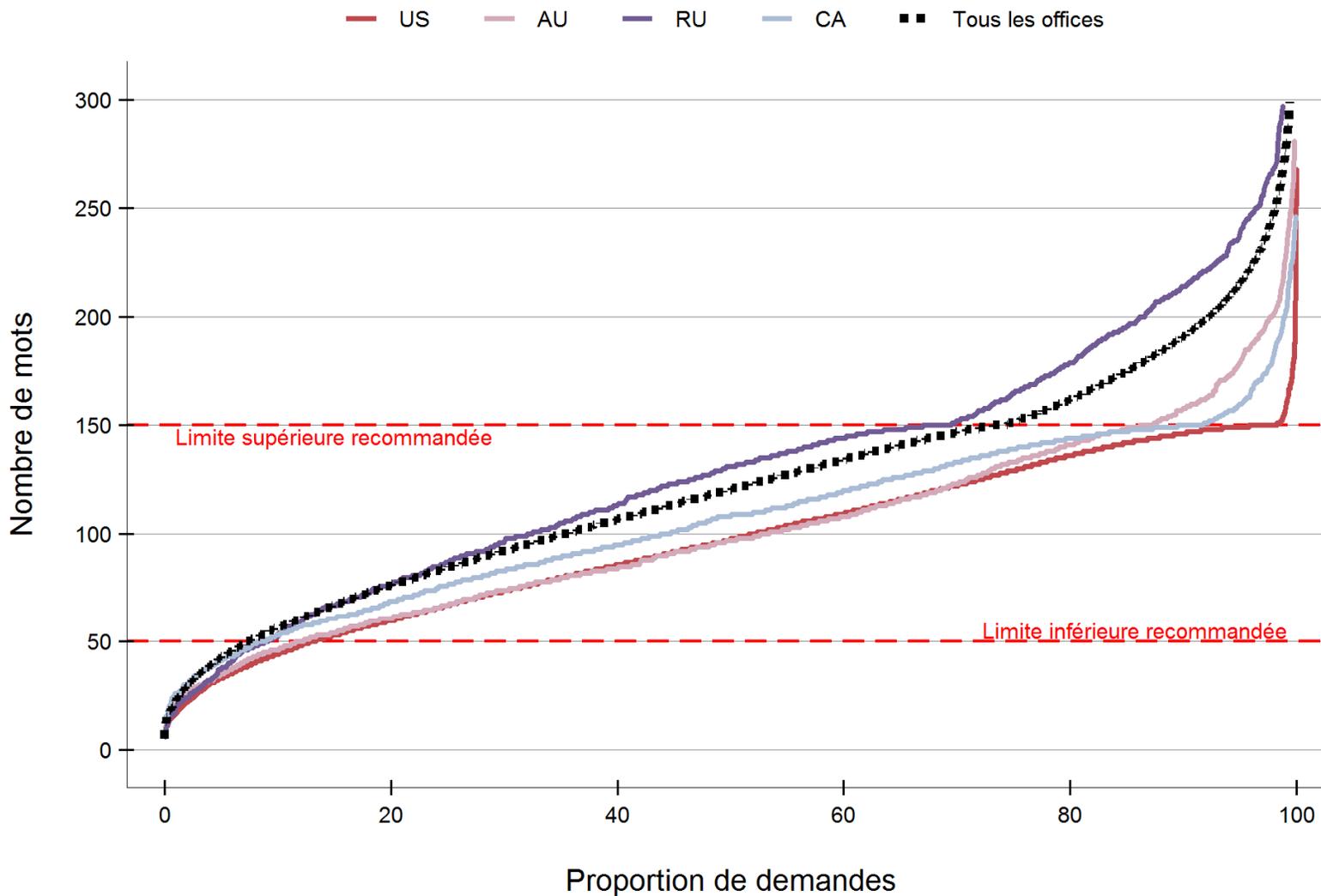
6. Chaque graphique montre la répartition du nombre de mots dans les abrégés ou les dessins selon les différentes catégories. Certaines catégories sont couvertes par plusieurs graphiques afin d'éviter une accumulation de lignes sur un seul graphique. Les graphiques indiquant la répartition par administration chargée de la recherche internationale ou par langue de publication sont présentés par ordre décroissant du nombre de demandes internationales pour la catégorie correspondante dans l'échantillon. Les graphiques indiquent uniquement des lignes lorsque le nombre de demandes internationales dans la catégorie correspondante est supérieur à 50; en dessous de ce seuil, les variations statistiques sont trop importantes pour que des tendances significatives se dégagent.

7. Chaque graphique comporte une ligne noire en pointillés correspondant à la répartition "totale" toutes catégories confondues.

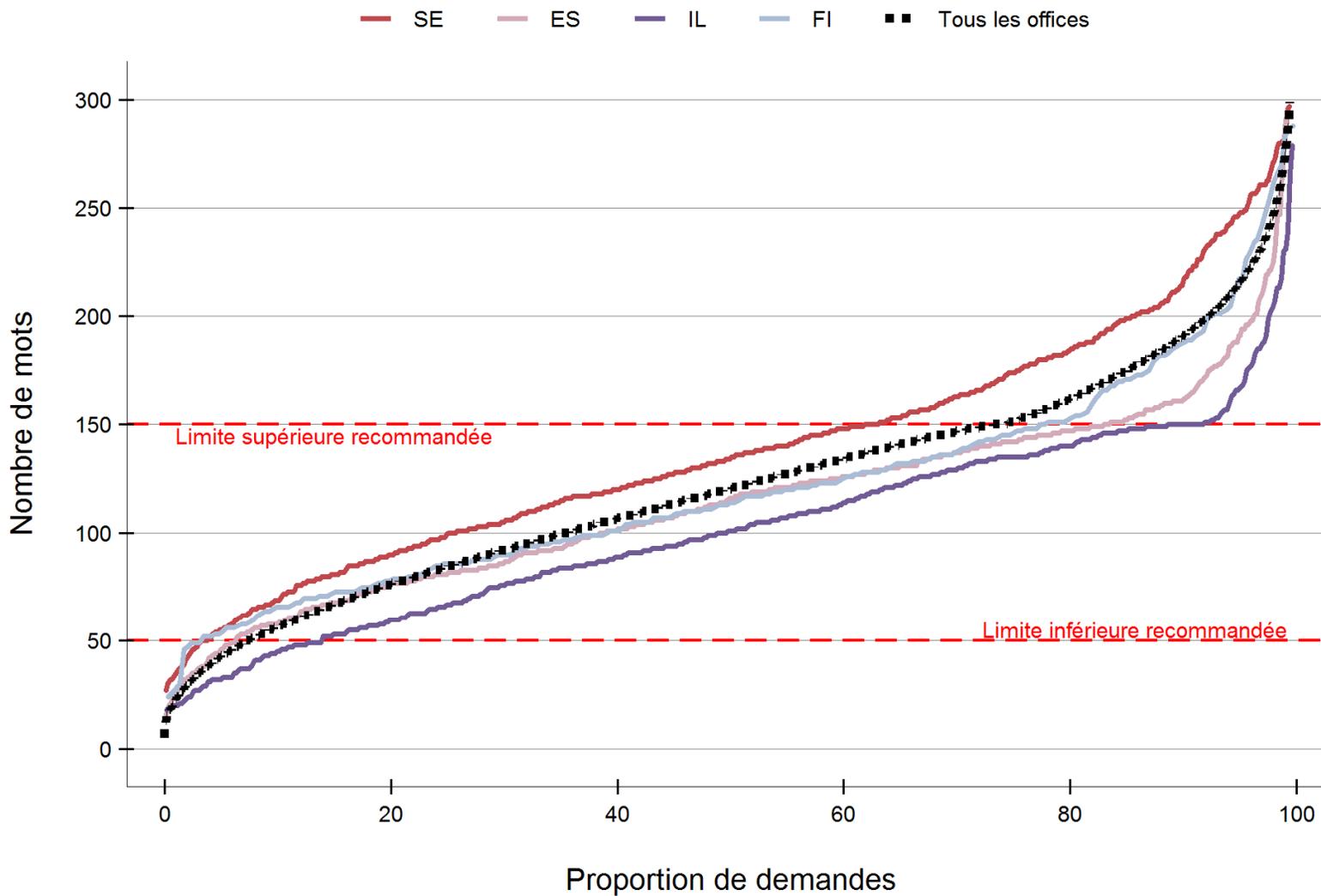
Nombre de mots dans l'abrégé, par administration chargée de la recherche internationale (1/4)



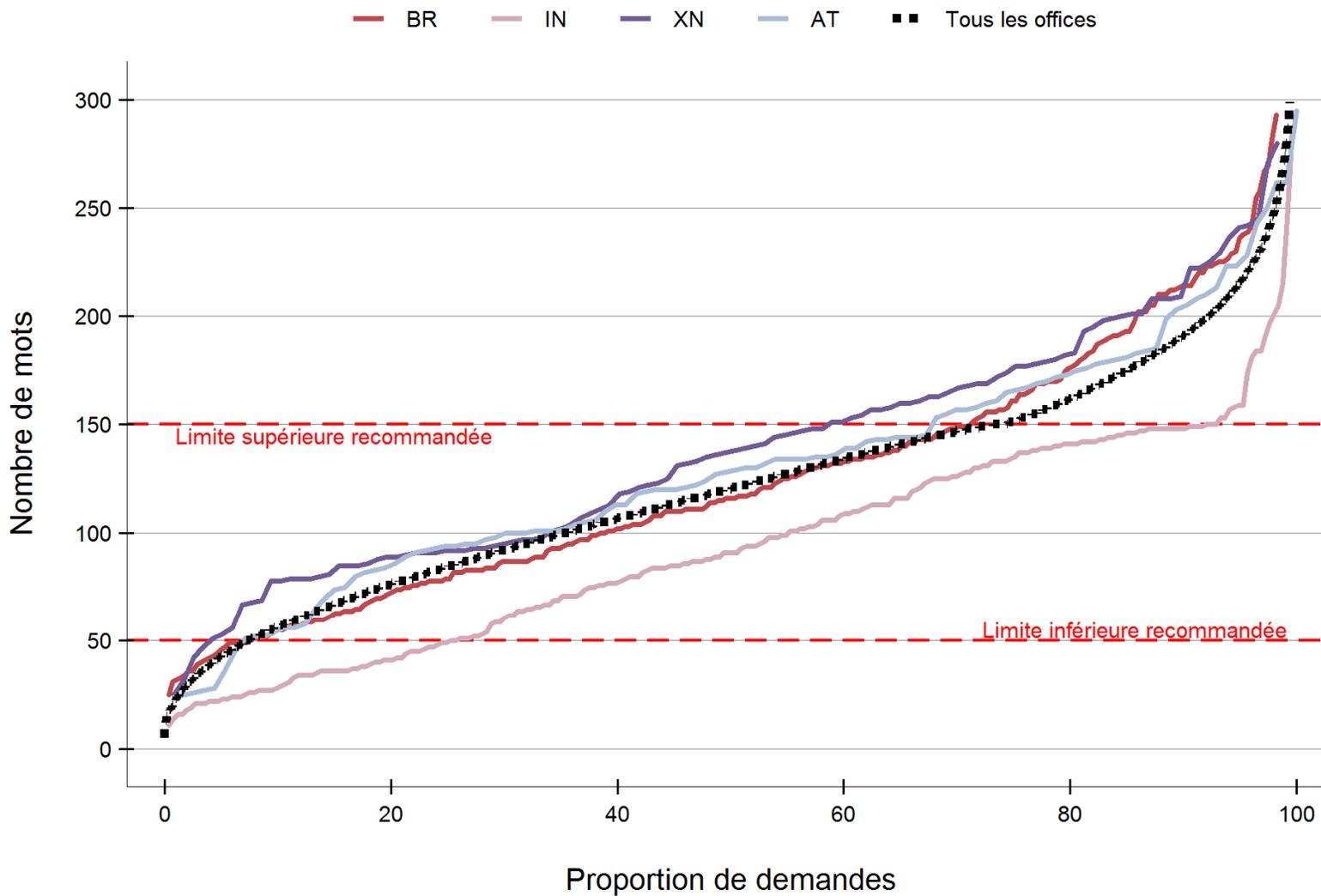
Nombre de mots dans l'abrégé, par administration chargée de la recherche internationale (2/4)



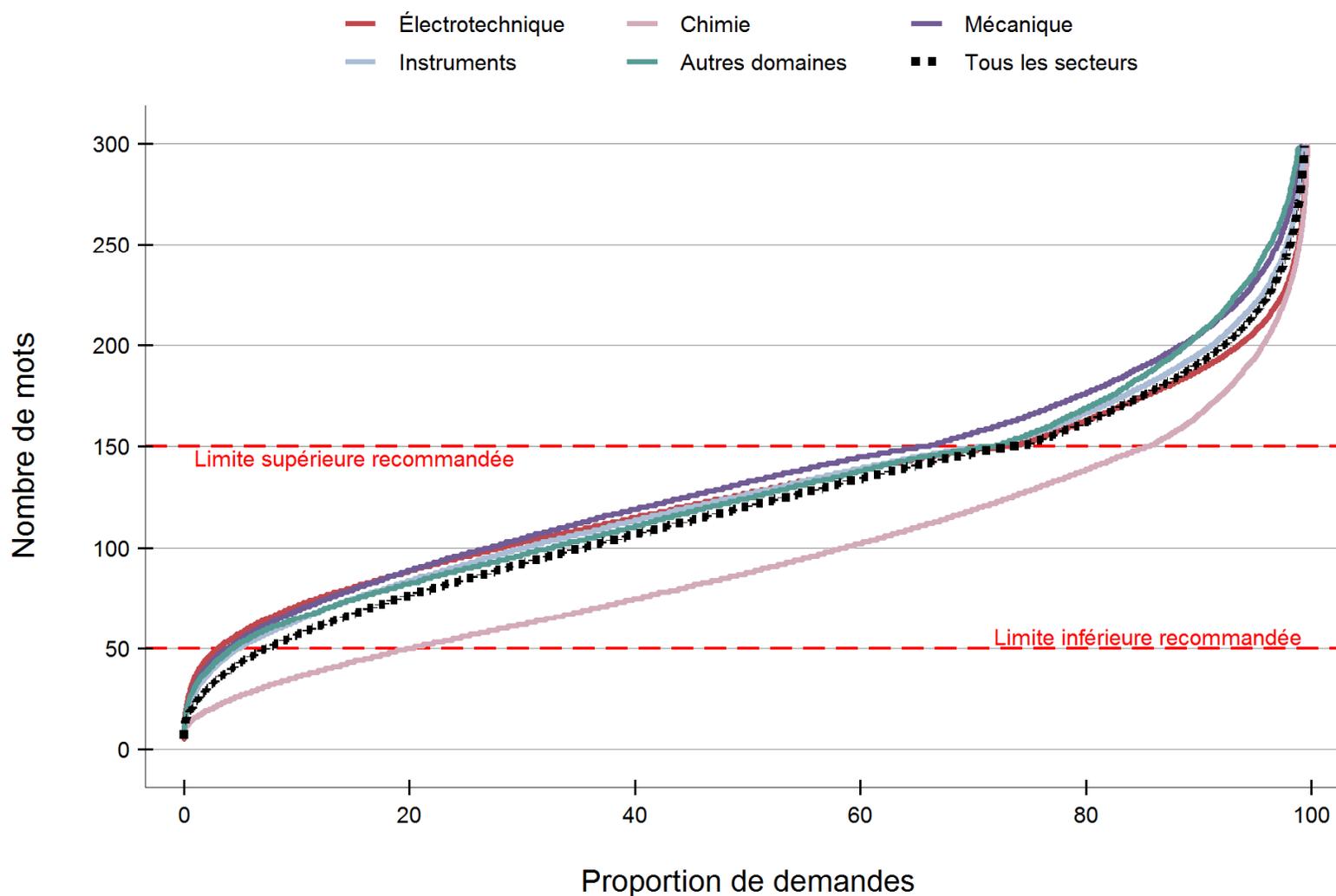
Nombre de mots dans l'abrégé, par administration chargée de la recherche internationale (3/4)



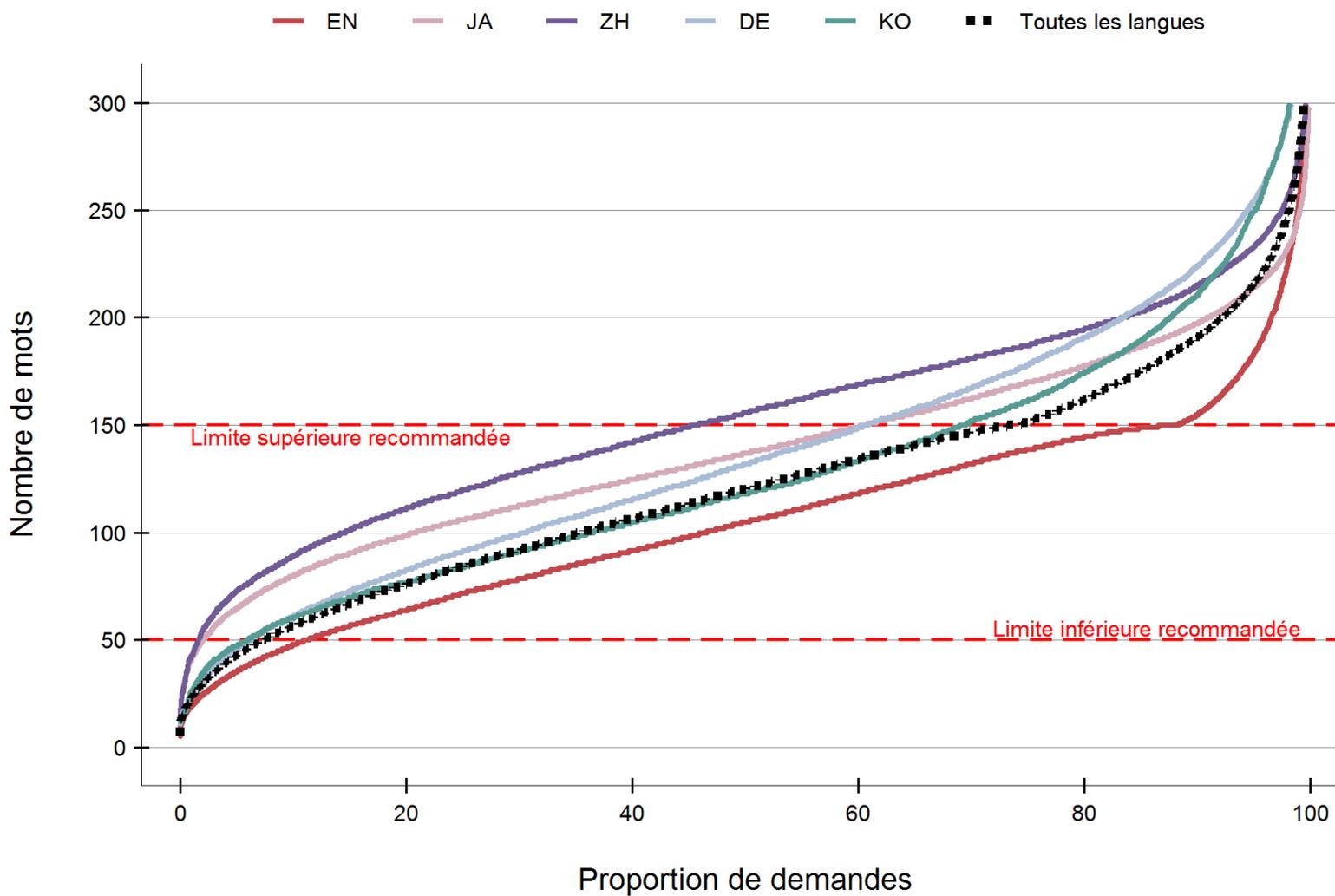
Nombre de mots dans l'abrégé, par administration chargée de la recherche internationale (4/4)



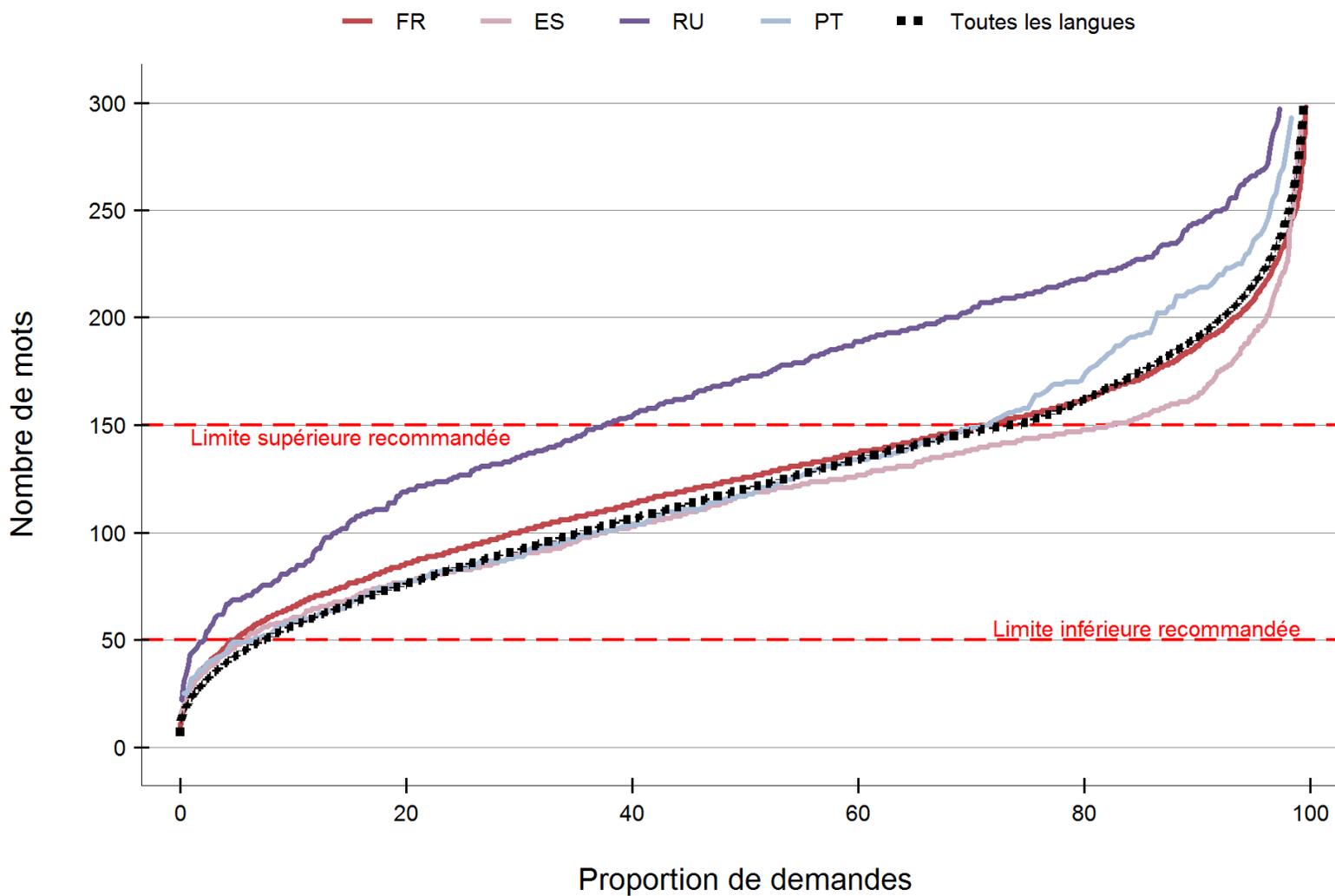
Nombre de mots dans l'abrégé, par secteur (1/1)



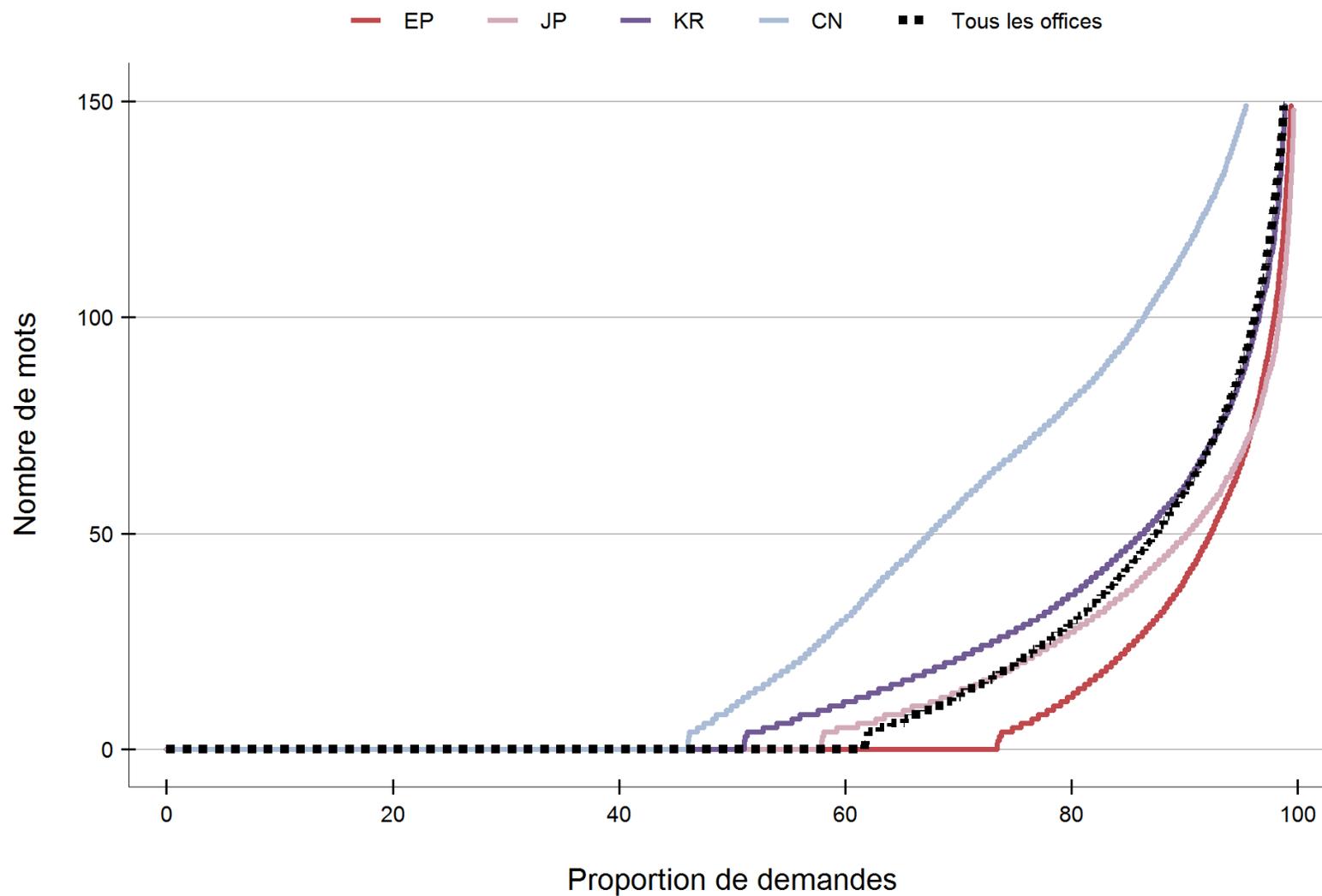
Nombre de mots dans l'abrégé, par langue de publication (1/2)



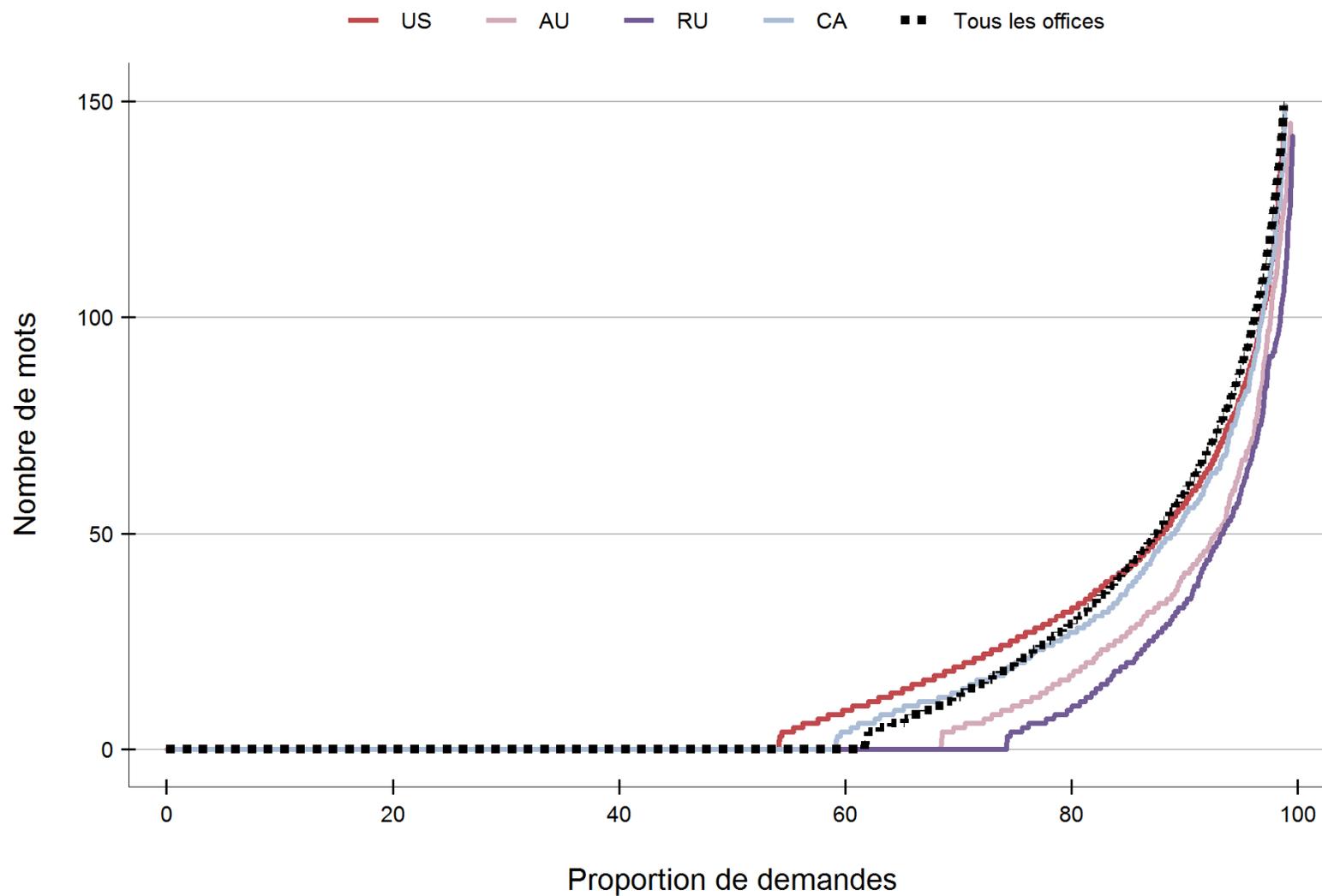
Nombre de mots dans l'abrégé, par langue de publication (2/2)



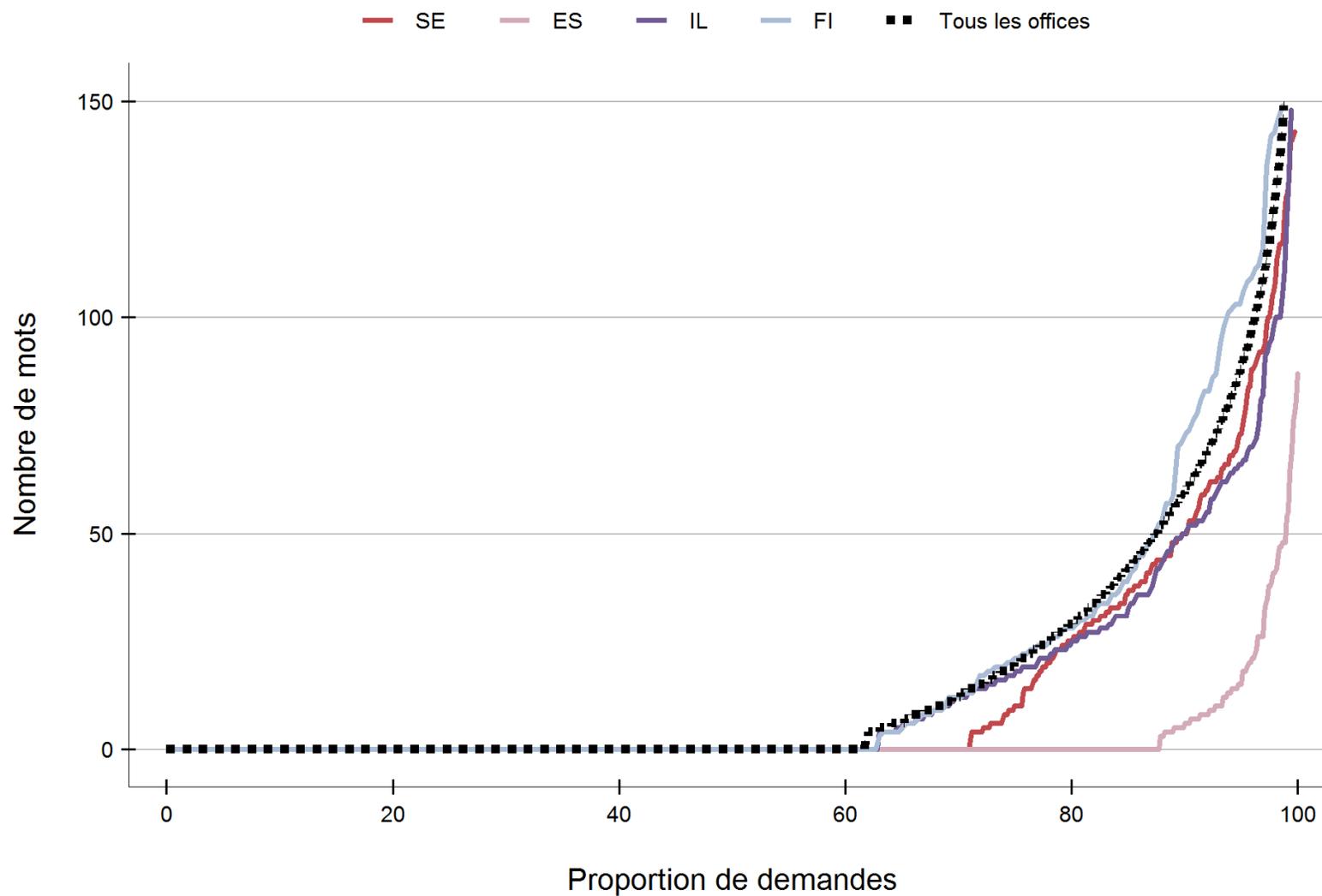
Nombre de mots dans le dessin, par administration chargée de la recherche internationale (1/4)



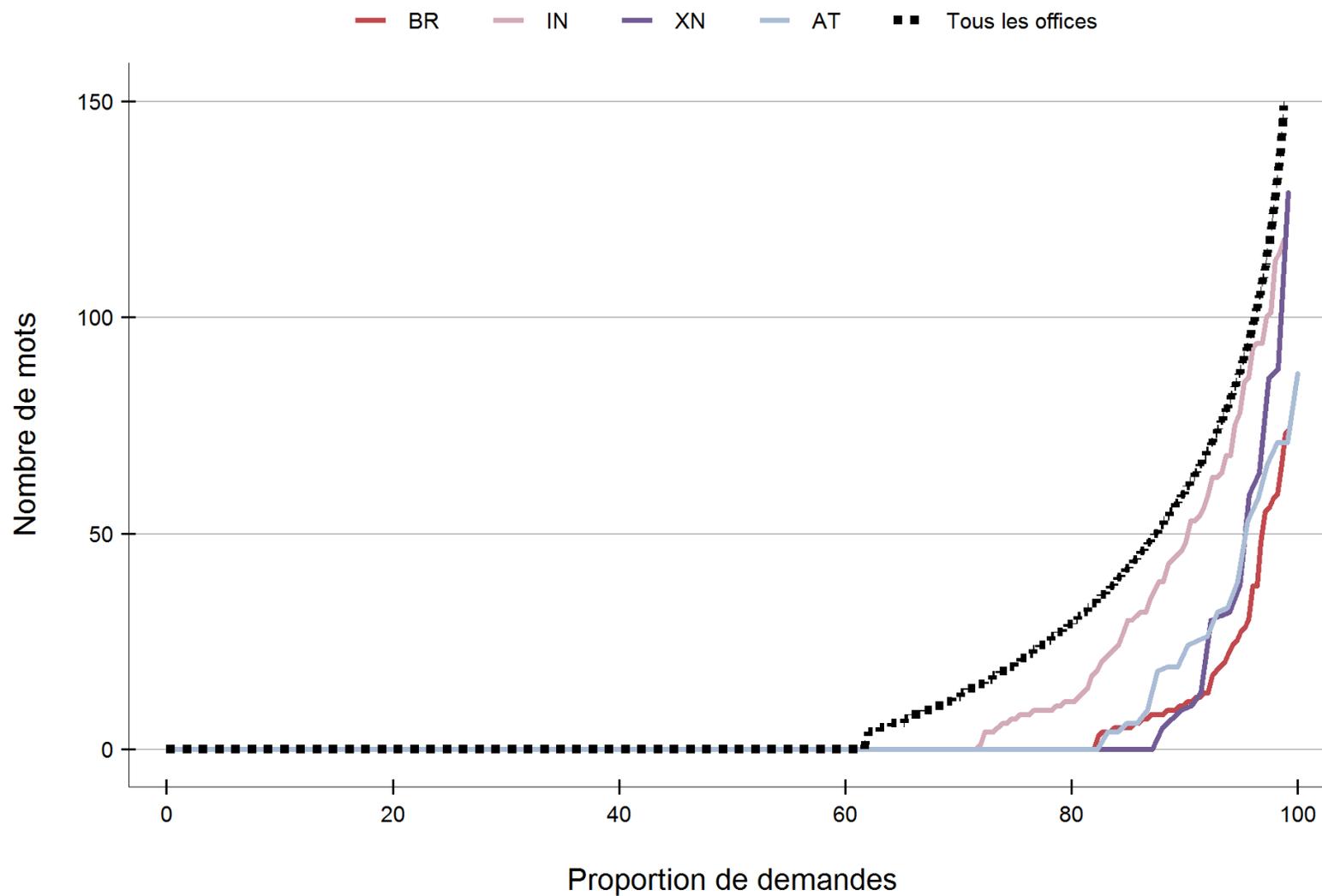
Nombre de mots dans le dessin, par administration chargée de la recherche internationale (2/4)



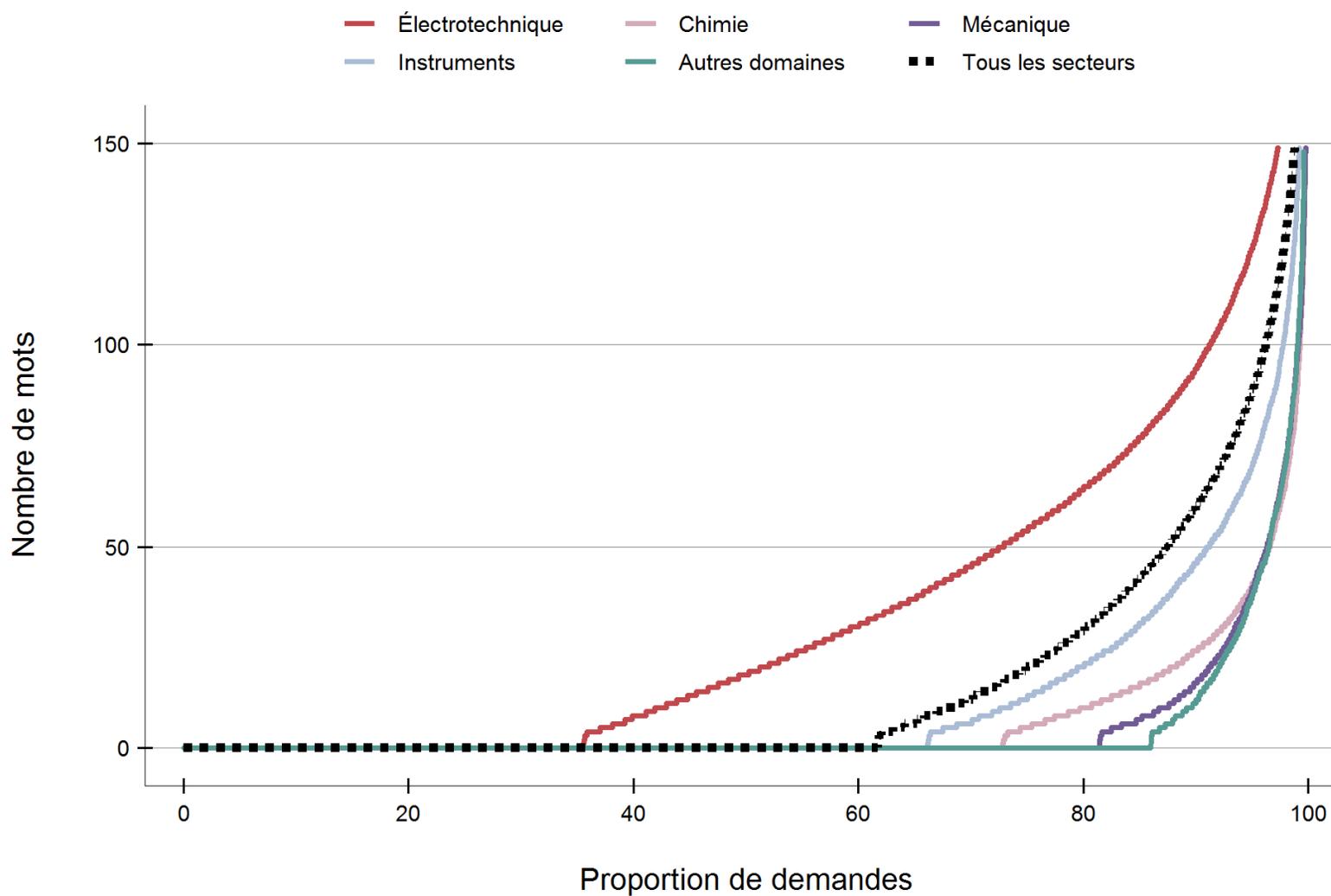
Nombre de mots dans le dessin, par administration chargée de la recherche internationale (3/4)



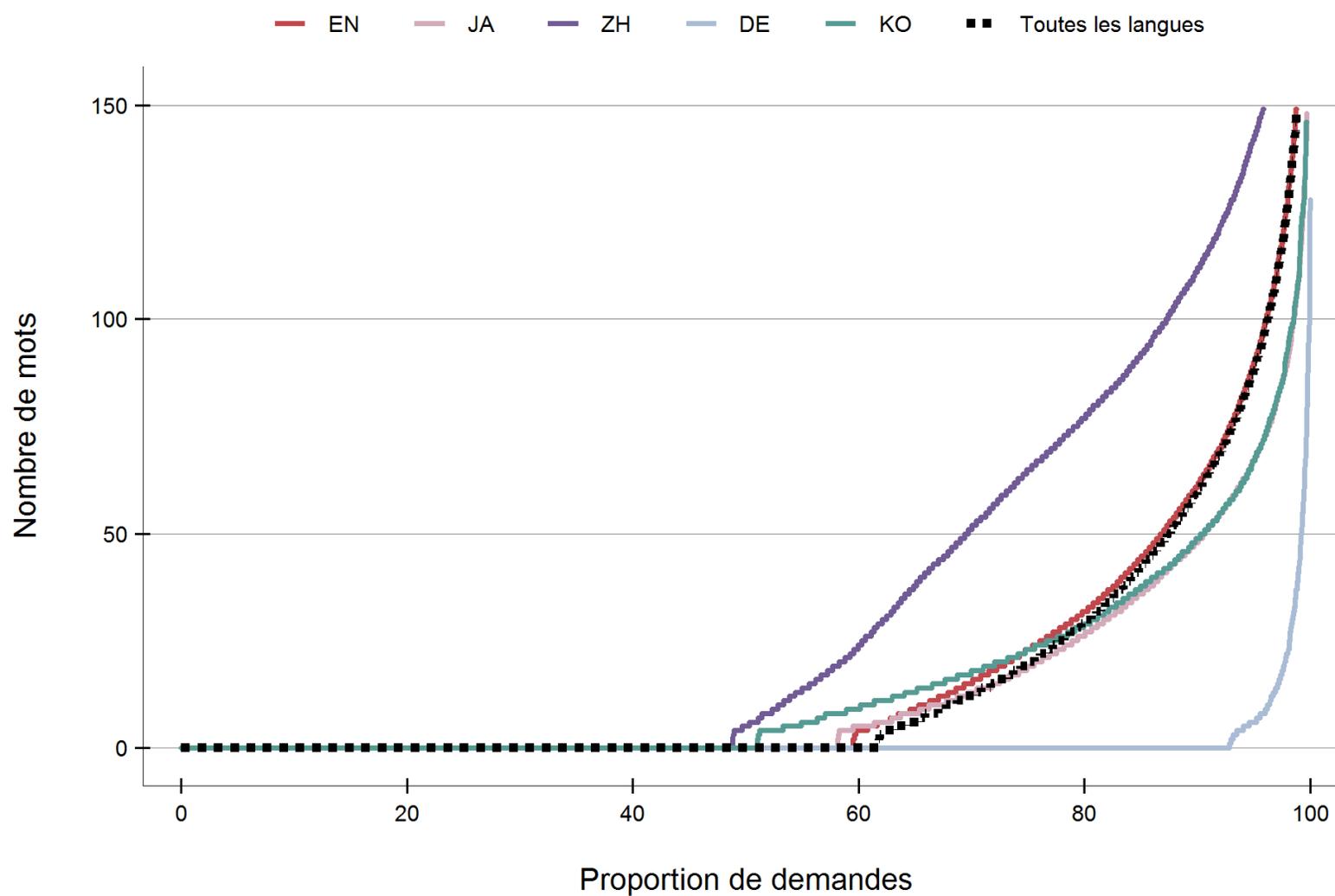
Nombre de mots dans le dessin, par administration chargée de la recherche internationale (4/4)



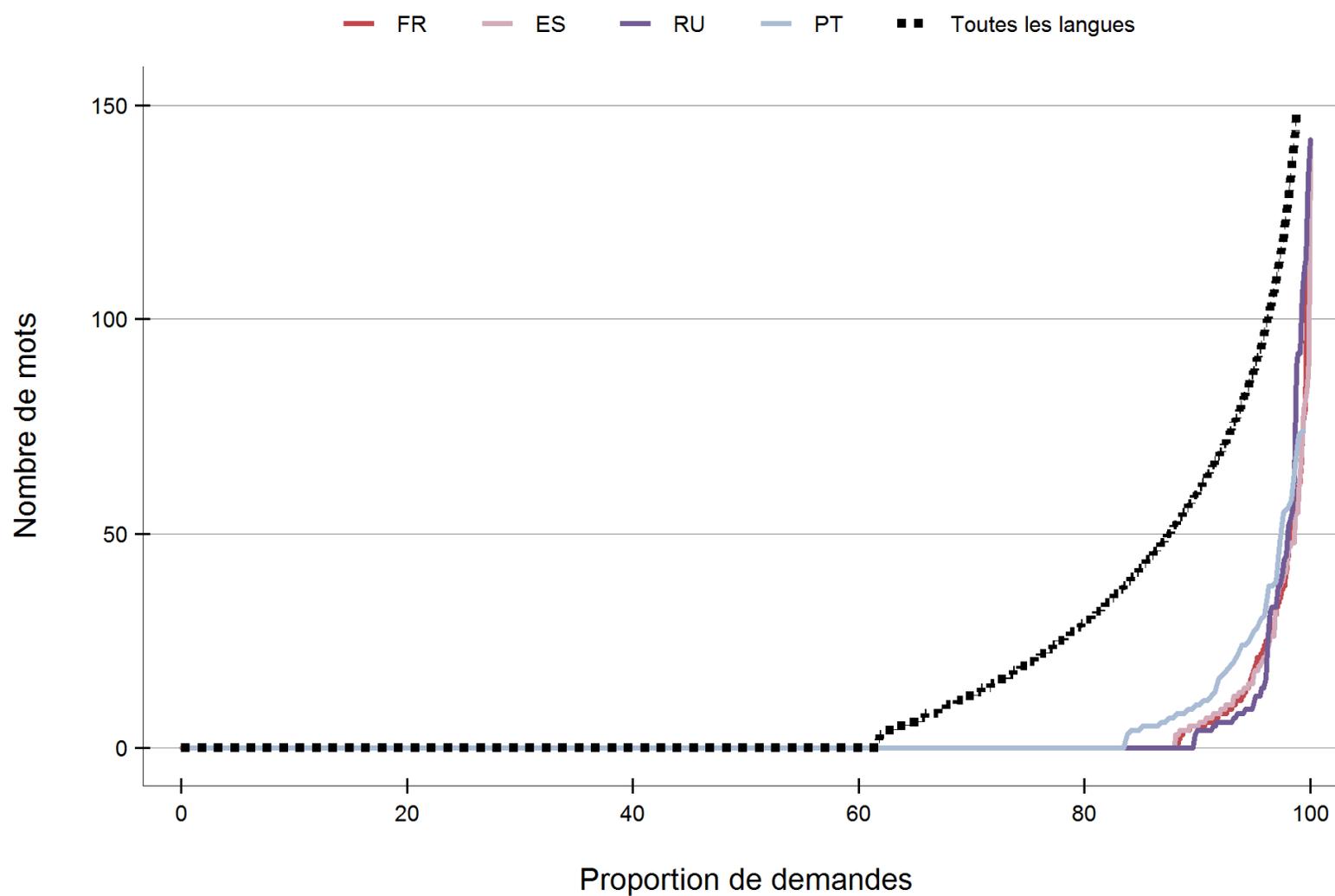
Nombre de mots dans le dessin, par secteur (1/1)



Nombre de mots dans le dessin, par langue de publication (1/2)



Nombre de mots dans le dessin, par langue de publication (2/2)



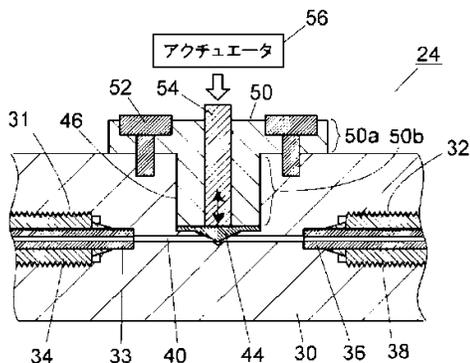
ANNEXE II

EXEMPLES D'ABRÉGÉS ET DE DESSINS
 FIGURANT SUR LA PAGE DE COUVERTURE DE DEMANDES INTERNATIONALES
 DANS LESQUELS LE DESSIN CONTIENT DIFFÉRENTS VOLUMES DE MOTS

**EXEMPLE 1 : TEXTE DE L'ABRÉGE DANS LES LIMITES RECOMMANDÉES; UN SEUL
 MOT TRADUIT DANS LE DESSIN ACCOMPAGNANT L'ABRÉGE**

(54) Title: PRESSURE CONTROL VALVE AND SUPERCRITICAL FLUID CHROMATOGRAPH

(54) 発明の名称: 圧力制御バルブ及び超臨界流体クロマトグラフ



56 Actuator

(57) Abstract: This pressure control valve is provided with: a pressure control block having a recess formation surface, which is a flat surface in which a recess is formed in a shape converging towards the bottom, and two inner flow paths, one end of which is in the inner wall surface of the recess; a valve member having a front surface with a surface area greater than that of the recess opening, wherein the periphery of said front surface is in close contact around the recess in the recess formation surface and the center of said front surface is inserted into the recess; and a valve driving mechanism which adjusts the size of the gap between the valve member and the inner wall surface of the recess by pressing the center of the back surface of the valve member towards the recess and deforming the valve member.

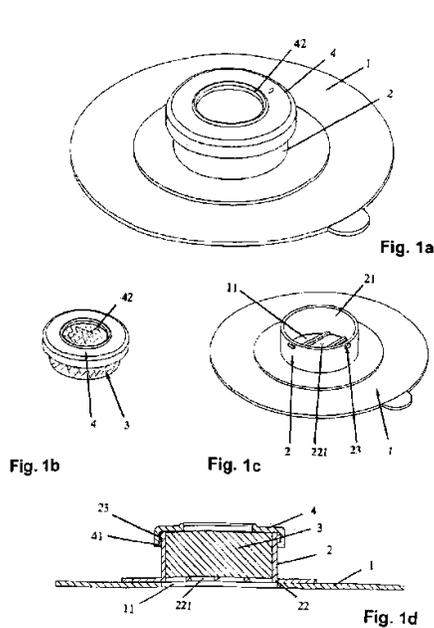
(57) 要約: 圧力制御バルブは、底部に向かって収束する形状の凹部が形成された平面である凹部形成面及び凹部の内側壁面に端部をもつ2本の内部流路を有する圧力制御ブロックと、凹部の開口よりも面積の大きい前面を有し、その前面の周縁部が凹部形成面の凹部の

周囲に密着するとともに前面の中央部が凹部内に挿入される弁体部材と、弁体部材の背面中央部を凹部内側へ押圧して弁体部材を変形させることにより、弁体部材と凹部の内側壁面との間の隙間の大きさを調節するバルブ駆動機構と、を備えている。

EXEMPLE 2 : TEXTE DE L'ABREGE CONTENANT PLUS DE 400 MOTS

(54) Title: SET FOR ADHESIVELY ATTACHING OVER A TRACHEOSTOMA OF A LARYNGECTOMIZED PATIENT

(54) Bezeichnung : SET ZUM AUFKLEBEN ÜBER EIN TRACHEOSTOMA EINES LARYNGEKTOMIERTEN PATIENTEN



(57) Abstract: The invention relates to a set for adhesively attaching over a tracheostoma of a laryngectomized patient. The problem addressed by the invention is that of specifying a set for adhesively attaching over a tracheostoma of a laryngectomized patient, which set is economical in production and use, is very light, has good breathing activity with simultaneous filtering of the breathed air, very good sealing behavior when properly adhesively attached over a tracheostoma in the neck of a patient, and ensures easy filter replacement while also being easy to use and comfortable to wear. This problem is solved in that the set comprises a neck patch (1), a housing (2), a cover (4) having four variants of the design of the cover, and a sponge-like breathing filter (3) for cover variants one to three, the neck patch (1) is a thin, planar, flexible film, which is adhesive on the proximal side of said film and which has a centrally arranged passage hole (11), the passage hole (11) is surrounded on the distal side of the film at the edge of the passage hole by a housing (2) having a central hole (21), the housing (2) has a bottom (22), the housing (2) has at least one first coupling element (23) in the region of the outer edge of the distal opening of the housing, the first coupling element (23) retains the cover (4) having the breathing filter (3), the breathing filter (3) having a rotationally symmetric shape, which is supported in the housing (2), the cover (4) has an edge, which partially surrounds the housing (2) and which has at least one second coupling element (41) on the side of the edge of the cover facing the housing (2), by means of which at least one second coupling element the cover (4) is connected to the housing (2), the bottom (22) of the housing (2) being designed as an ventilation structure that leaves 70-80% of the passage hole (11) of the film free, the ventilation structure is designed in the form of through-holes (221) in the bottom (22), the breathing filter (3) is supported in the housing (2) on the

ventilation structure of the bottom (22) on the proximal side of the breathing filter and is retained by the cover (4) on the distal side of the breathing filter, and the cover (4) is connected to the distal side of the breathing filter (3) and has a passage hole (11), which partially leaves the breathing filter (3) free, provided the breathing filter is used in the set.

(57) Zusammenfassung:

[Fortsetzung auf der nächsten Seite]

